



ACCUEIL PERI-SCOLAIRE DU SOIR

. **Maternelle** : garderie 16h45 → 18h30.

. **Primaire** : garderie 16h45 → 18h30 (les parents récupèrent leur enfant à un horaire à leur convenance avant 18h30). Aucun enfant ne pourra être gardé au-delà de 18h30 dans l'établissement. Tout retard sera facturé 5,00 €.

: étude dirigée (avec une enseignante) 16h45 → 17h45 (limité à 15 élèves).

. **Collège** : étude 17h45 → 18h30 (pour que vos enfants puissent travailler dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter ces horaires et d'attendre vos enfants à la sortie de l'établissement rue Raymond Lavigne).

L'inscription à l'étude se fera à la rentrée.

Tout enfant encore présent dans l'établissement à l'horaire de début d'étude sera conduit en salle d'étude et celle-ci sera facturée 9,00 € (étude occasionnelle).